



République Française  
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le **19 DEC. 2024**

ID : 057-245700695-20241210-D2024\_165\_SI-AR

## DECISION 2024-165

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 13 du Conseil de Communauté en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu la délibération n° 9 du Conseil communautaire en date du 7 novembre 2023 relative au Rapport d'Orientations Budgétaires 2024,

Vu la délibération n° 11 du Conseil communautaire en date du 7 novembre 2023 relative à l'adoption du Règlement Budgétaire et Financier de la CCCE,

Vu la délibération n° 8 du Conseil communautaire en date du 12 décembre 2023 portant sur le vote du Budget primitif assainissement collectif 2024 de la CCCE,

Vu la délibération n° 23 du Conseil communautaire en date du 9 avril 2024 portant sur le vote du Budget supplémentaire assainissement collectif 2024 de la CCCE,

Vu la décision du président n°2024-114 en date du 7 octobre 2024 portant virement de Crédits n°1/2024 relatif au budget assainissement collectif 2024 de la CCCE,

Vu la décision du président n°2024-157 en date du 3 décembre 2024 portant virement de Crédits n°2/2024 relatif au budget assainissement collectif 2024 de la CCCE,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Considérant la nécessité de procéder à l'ajustement des crédits votés au titre de l'année 2024 pour le budget assainissement collectif de la CCCE,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

## DECIDE

### Article 1 :

De procéder aux virements de crédits tels que présentés dans le tableau, ci-dessous :

## Virement de crédits n°3-2024

Imputation (chapitre - article - fonction)	NATURE	MONTANTS	
		CREDITS OUVERTS	CREDITS REDUITS
<b>CHAPITRE 011</b>		<b>665,70</b>	<b>665,70</b>
6063 / 0604_ASSDIV Service : Service Assainissement	Fournitures d'entretien et de petit équipement	665,70	
617 / 0604_ASSDIV Service : Service Assainissement	Études et recherches		665,70
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES</b>		<b>665,70</b>	<b>665,70</b>
<b>CHAPITRE 21</b>		<b>7 425,37</b>	<b>7 425,37</b>
21532 / OPNI / 0207_STHG Service : Service Assainissement	Réseaux d'assainissement	3 760,00	
21562 / OPNI / 0203_STROD Service : Service Assainissement	Matériel spécifique d'exploitation -Service d'assainissement	3 037,80	
2158 OPNI/0604_ASSDIV Service : Service Assainissement	Matériel spécifique d'exploitation - Autres -Service d'assainissement	627,57	
21562 / OPNI / 0701_DIVERS Service : Service Assainissement	Matériel spécifique d'exploitation -Service d'assainissement		7 425,37
<b>TOTAL INVESTISSEMENT DEPENSES</b>		<b>7 425,37</b>	<b>7 425,37</b>
	<b>Total Ouverture de crédits</b>	<b>8 091,07</b>	
	<b>Total Réduction de crédits</b>		<b>8 091,07</b>

**Article 2 :**

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 10 décembre 2024

Le Président  
Michel PAQUET

Décisions / Publication sur le site de la CCCE : le

**19 DEC. 2024**

